



DECLARATION PREALABLE

CHSCTRPN DU 03 DECEMBRE 2015

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,

Mesdames et messieurs les représentants du personnel,

Cher(e)s collègues,

La France a été frappée par une série d'attaques terroristes sans précédent. Ces actions criminelles concertées et dirigées contre nos concitoyens, ont entraîné un bilan à ce jour de 130 morts et un très grand nombre de blessés, dont beaucoup très gravement atteints.

Alliance Police Nationale et ses partenaires, ont une pensée très émue pour l'ensemble des victimes, leur famille et leurs proches, et s'associent à l'hommage national qui leur a été rendu vendredi dernier.

Au travers de cette terrible épreuve qui ébranle notre pays, nous tenons à souligner l'engagement total des forces de police et de sécurité, ainsi que celui de tous les services de secours, d'assistance et de protection.

La France est en guerre, et désormais celle-ci touche en plein cœur l'ensemble des citoyens sur notre territoire. Les Français attendent des forces de sécurité des résultats immédiats et pérennes que nous devons leur assurer.

Alliance et ses partenaires ont été entendus et ont pris acte des déclarations du Président de la République devant le Parlement réuni en Congrès à Versailles le 16 novembre dernier.

Ces mesures annoncées, en faveur des policiers, nous confortent car elles reprennent en partie celles que nous exigeons depuis de nombreuses années, et confirment ainsi que la sécurité est devenue une grande cause nationale.

Nous parlons de la création de 5000 emplois supplémentaires pour la police et la gendarmerie nationales, des moyens d'équipement et d'investissement nécessaires à l'accomplissement des missions de ces forces ainsi que de la réforme de la légitime défense.

Nous attendons désormais, que les moyens financiers programmés ainsi que l'adaptation des textes législatifs, juridiques et administratifs pour assurer pleinement les missions de sécurité, soient à la hauteur des engagements pris par le Président de la République.

Mais en attendant que ces promesses deviennent effectives, un certain nombre d'années va s'écouler inexorablement.

Pour exemple, l'arrivée concrète des 5000 policiers et gendarmes prévus ne sera effective que dans trois ans.

Pour Alliance Police nationale et ses partenaires, la situation de guerre exige l'urgence de solutions à effet immédiat.

Afin de répondre au manque d'effectif, nous proposons l'ouverture d'un concours exceptionnel aux Adjoints de Sécurité chez les forts potentiels. Nos collègues ADS disposent de compétences, de savoir faire, d'un capital confiance et professionnel que nous devons absolument garder et mettre à profit dès que possible pour la sécurité de tous.

De plus, pour les missions de grande ampleur telles que la COP 21, le contrôle aux frontières, le plan vigipirate alerte attentat, l'EURO 2016, il est indispensable de faire appel à un plus grand nombre d'anciens collègues expérimentés, dans le cadre de la réserve civile.

De même, le recentrage des policiers sur leur véritable cœur de métier devient plus que jamais une nécessité, avec une redéfinition des rôles et des missions afin d'isoler les tâches annexes, telles que la surveillance des bâtiments, les gardes statiques, les transferts de détenus, le transport et la garde en milieu hospitalier et les missions de circulation entre autres.

Une grande partie de ces missions pourrait être exercée par les actuels ADS qui auraient intégrés le nouveau corps de soutien de catégorie C proposé par Alliance dans ses 110 propositions. En outre, le processus de substitution des personnels administratifs, techniques et scientifiques doit être accéléré.

Nous proposons également de remettre en place l'optimisation opérationnelle, mesure qui pourrait être rapidement applicable et qui avait remporté un franc succès en 2011. Vous le savez, les menaces terroristes ne s'arrêteront pas demain. Cette optimisation opérationnelle permettrait de ramener un pourcentage de présents à un taux presque « normal », tout en

ouvrant la possibilité aux collègues volontaires de se positionner sur une nouvelle opération d'optimisation dans un cadre plus favorable et donc plus motivant pour les policiers.

La situation de guerre exige l'urgence des indispensables moyens matériels de protection des forces de sécurité :

Nous constatons que les livraisons et les dotations de matériels d'équipements de sécurité et d'armements souffrent du calendrier budgétaire et des appels d'offre bien trop longs. La menace terroriste n'attend pas et l'état d'urgence en vigueur doit permettre la mise en place rapide de mesures exceptionnelles.

L'urgence réside dans la livraison immédiate :

- de gilets pare balles « discrets » de nouvelle génération pour tous les policiers de terrain,
- de nouveaux gilets pare balles « lourds » adaptés aux interventions police, dans tous les véhicules,
- des boucliers blindés et casques de protection à bord des véhicules intervenants sur des situations armées.
- des armes à feu, de même catégorie que celles utilisées par les ennemis de la République,
- des véhicules adaptés et mieux sécurisés afin de faire face à ces violences extrêmes.

La situation de guerre exige l'urgence de nouvelles dispositions pour la sécurité intérieure par des nécessaires réformes pénales et administratives :

Nous demandons la possibilité pour tous les policiers de porter leur arme individuelle hors service, au choix du fonctionnaire, sans obligation du port du gilet pare balle, en tout temps et en tous lieux, au-delà du cadre de l'état d'urgence.

Mais aussi, la création d'un nouvel article de loi spécifique modifiant l'usage des armes par les forces de l'ordre. La légitime défense actuelle s'adresse à tous les citoyens et met en danger quotidiennement les policiers et gendarmes, car elle n'est pas adaptée à la réalité des violences de terrain que subissent les forces de l'ordre.

La réglementation relative aux contrôles d'identité doit évoluer, et permettre non seulement le contrôle des personnes mais également les fouilles de véhicules et de bagages, durant la période des plans « vigipirate alerte attentat ».

La lutte contre l'économie souterraine sur les trafics d'armes et de stupéfiants notamment, doit devenir une priorité. Les trafiquants, mais aussi les individus détenteurs d'armes de guerre doivent être condamnés fermement.

Des peines «plancher» non aménageables doivent être mises en place pour les agresseurs de dépositaire de l'autorité publique, les agresseurs de personnes vulnérables, les réitérants ou pour les violences graves. Il faut également prévoir un certain nombre de cas où les peines ne peuvent être converties ou aménagées et raccourcir le délai d'exécution des peines.

Mais aussi, adapter le nombre de places de prison à celui des condamnations prononcées afin que la politique pénale ne soit pas guidée par la capacité d'accueil carcéral.

En effet, l'actualité récente nous rappelle que les armes lourdes circulent toujours dans notre pays. Les faits divers de Toulon où un douanier a été abattu et un policier blessé, la prise d'otage de Roubaix où les malfaiteurs étaient munis d'armes de guerre, démontrent sans aucune ambiguïté, l'extrême dangerosité que vivent les forces de l'ordre au quotidien pour assurer la sécurité de tous.

Madame la Présidente, l'ensemble de ces mesures peuvent et doivent être rapidement appliquées, car elles sont pour nous, pour nos collègues et pour la sécurité de tous, une priorité absolue.

Toutefois, l'urgence de la situation ne doit surtout pas mettre entre parenthèses, les futurs chantiers du plan pluriannuel relatif aux perspectives de carrière des policiers et de l'ensemble des agents du Ministère de l'Intérieur.

De même, nous attendons de l'administration une réelle prise en compte de la difficulté et de la pénibilité éprouvées par tous les policiers, par une juste reconnaissance de leur implication sans faille. Et à cela, l'optimisation opérationnelle est ici une des pistes à envisager sérieusement.

Vous le savez madame la Présidente, les conditions de travail ne se sont pas améliorées ces derniers temps, bien au contraire.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, nous partageons l'exaspération de l'ensemble des policiers qui n'acceptent plus la lenteur de l'administration à faire bouger les lignes, sur le manque d'effectif, de matériel et de protection, sur les réformes juridiques indispensables, sur la prise en compte des carences et des dysfonctionnements dénoncés quotidiennement par nos collègues.

Malgré tout, nos collègues font preuve d'un professionnalisme exemplaire et méritent bien plus de considération de l'administration en général et de leur hiérarchie en particulier.

Le management à visage humain en fait partie.

Lors du séminaire relatif à la prévention et la lutte contre le suicide, Alliance Police Nationale et ses partenaires ont pris acte de la volonté du Ministre de l'Intérieur à placer « **l'humain** » au cœur du management ! Et cette volonté, que nous martelons sans cesse depuis de nombreuses années, a fait écho au plus haut niveau de notre institution.

Nous ne nous sommes pas contentés de revendiquer un changement des méthodes de management ! **Nous avons fait des propositions concrètes** sur ce sujet crucial et nous en avons également sur d'autres thématiques, tels que l'accompagnement des personnels en fragilité, le tissu associatif ou encore la prévention des conduites addictives ...

Les chantiers que nous devons engager sont considérables car ils impactent à la fois, les structures, l'organisation de la police, la formation, les méthodes et les conditions de vie et de bien être au travail.

En ce sens, nous attendons rapidement de l'administration la programmation de réunions de travail « en bilatérale » avec les organisations syndicales sur ces sujets cruciaux, que l'urgence nous impose !

Vous pouvez donc compter sur la détermination d'Alliance Police Nationale et de ses partenaires, Synergie Officiers, le SNAPATSI et le SICP à œuvrer à l'aboutissement de ces changements indispensables dans l'intérêt de tous.

Je terminerai mon propos en saluant la présence de monsieur le médecin chef de la préfecture de police au sein de cette instance, qui ne peut, vous en conviendrez Monsieur, s'exonérer des informations et bilans du service médical de la PP, responsable de la santé de plus de 42000 agents du périmètre de la Police Nationale.

Enfin, si notre audience auprès du Ministre de l'Intérieur hier soir, nous laisse présager que les choses avancent positivement, nous resterons vigilants quand à la mise en place des mesures annoncées.

Je vous remercie et vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au procès-verbal de cette séance.